

# CONDITIONS DE VENTE

## Offres

Toutes nos offres sont établies sans engagement et par approximation.

Nos conditions de vente restent valables, quelles que soient les conditions d'achat de l'acheteur, sauf dérogations éventuelles expressément acceptées par nous par écrit.

## Prix

Les prix sont nets et indiqués en Euros. Ils sont fixes ou sujets à révision. Dans ce dernier cas, mention en sera faite dans nos offres qui reprendront également les modalités de révision.

## Conditions de paiement

Nos factures sont payables à la date de la facture sans remise.

Nos offres peuvent cependant stipuler d'autres conditions de paiement, qui remplacent alors les dernières. En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, le montant de celle-ci portera intérêts à partir de cette date. Les intérêts seront calculés sur base de 1 % par mois. En plus de ces intérêts, le montant de la facture sera majoré de 15 % avec un minimum de 40 € à titre d'indemnité. Ces intérêts et cette indemnité s'appliqueront de plein droit sans mise en demeure. Ils sont dûs par le seul fait du retard de paiement. Une livraison incomplète ou contestée ne peut en aucun cas servir de prétexte pour justifier un retard de paiement, pas plus qu'un non-retirement par l'acheteur du matériel, mis à sa disposition.

Tous les frais d'encaissement et de protêt, même des traites acceptées, sont à la charge de l'acheteur. Au cas où l'acheteur annule le contrat unilatéralement il sera tenu à payer une indemnité forfaitaire de 30 % du prix de vente, en application de l'art. 1152 du Code Civil, sans préjudice du droit du vendeur à contraindre à l'observation du contrat de vente.

L'indemnité forfaitaire ne s'appliquera pas, entre autres, pour des contrats de livraison d'articles peu courants et sur mesure, pour lesquels, en cas d'annulation, l'acheteur sera tenu de payer 100 % du prix de vente.

En cas de défaut de paiement par l'acheteur d'une facture ou d'une partie de celle-ci aux échéances fixées, tous les autres montants qui nous sont encore dûs, seront de plein droit, immédiatement exigibles, sans compter les délais convenus, en plus le vendeur aura le droit d'arrêter toute livraison et d'annuler unilatéralement toutes les commandes existantes et non exécutées. Au cas où l'acheteur néglige d'exécuter ses engagements, le contrat de vente sera résolue de plein droit et sans mise en demeure. Une notification par lettre recommandée de la part du vendeur sera suffisante.

## Emballages

Les marchandises sont emballées selon nos usages. Nous nous réservons le droit de démonter le matériel afin d'en faciliter l'emballage ou l'envoi.

## Expéditions

Sauf convention explicite, l'acheteur nous dispense d'un avis d'expédition préalable. Le mode d'expédition est à notre choix: les frais d'expédition au domicile de l'acheteur ne sont pas compris dans le prix de vente, sauf stipulation contraire dans nos offres.

## Assurances

Tous risques quelconques auxquels les marchandises sont exposées, sont à charge de l'acheteur à partir du jour de la mise à disposition dans nos magasins. Un transport éventuel s'effectuera aux frais et aux risques de l'acheteur.

## **Taxes**

Toutes taxes, actuelles ou futures, applicables aux marchandises dès la mise à disposition dans nos magasins, sont à charge de l'acheteur.

## **Délais de livraison**

Le délais de livraison repris dans nos offres ne nous engage nullement. Il ne prend cours qu'à l'acceptation définitive de la commande. Il n'est donné qu'à titre indicatif et il est basé sur de bonnes conditions d'exécution. Tout retard causé par force majeure nous donne le droit de suspendre le délai de livraison ou même d'annuler la commande, le tout sans indemnité ni intérêts à notre charge.

Est considéré comme cas de force majeure, tout événement, même prévisible ou prévu, indépendant de notre volonté, qui modifie les conditions générales ou particulières d'exploitation de notre entreprise. L'acheteur ne pourra en aucun cas prétendre à des indemnités de retard.

## **Réception**

Les marchandises sont censées être vendues dans nos magasins, quelles que soient les conditions de livraison. L'acheteur peut, à condition de le stipuler dans sa commande, procéder à la réception des marchandises dans nos magasins endéans les 8 jours de la mise à disposition. L'absence d'une réclamation écrite endéans les 2 jours après la livraison ou la réception des marchandises dans les magasins, sera considérée comme l'acceptation de notre livraison et de nos prix. Tous les vices visibles doivent être indiqués sur les documents du fournisseur, lors de la réception.

## **Description**

Les descriptions, les dimensions et les poids, ainsi que les détails de photos et dessins et autres caractéristiques figurant dans nos catalogues ou joints à nos offres, sont des indications approximatives et ne nous obligent nullement.

## **Garanties**

L'acheteur déclare avoir vu et contrôlé les marchandises achetées et les avoir trouvées sans vices apparents lors de la livraison et de la réception. Nous garantissons notre matériel pendant 6 mois contre tout vice caché. Cette période prend cours le jour de la mise à disposition du matériel. La garantie est limitée au remplacement ou à la réparation gratuite dans nos magasins des pièces reconnues comme étant défectueuses ; à notre demande ces pièces doivent être renvoyées franco à nos magasins. Nous déclinons formellement toute responsabilité quant aux dommages ou accidents causés au personnel ou au matériel de l'acheteur de même que pour grève, interruption de travail, etc. Notre responsabilité est complètement dérogée au cas où l'acheteur ou un tiers aurait commis une faute ou procéderait lui-même sans notre accord écrit à des réparations ou à une mise au point de notre matériel. Les marchandises doivent être mises dans des locaux, où règne une température adéquate. Des dommages causés par une atmosphère anormalement sèche, humide ou chaude ne peuvent pas être considérés comme des vices cachés.

## **Réclamations**

Toute réclamation devra, pour être prise en considération, être notifiée par écrit endéans les huit jours de la réception du matériel ou de la facture. Des réclamations éventuelles sur le contenu de la facture doivent sous peine d'irrecevabilité être adressées par écrit au vendeur endéans les huit jours de la réception de la facture.

**Jurisdiction**

En cas de litige les tribunaux d'Anvers seront les seuls compétents quelque soit le lieu de la livraison. Nous ne dérogeons pas à cette clause en acceptant des traites ou d'autres conditions de paiement. L'acheteur déclare avoir pris connaissance de ces conditions générales de vente et d'y consentir.

**Réserve de propriété**

Les marchandises livrées restent notre propriété jusqu'à ce que l'acheteur en ait acquitté le prix y compris les frais, intérêts et indemnités éventuels.